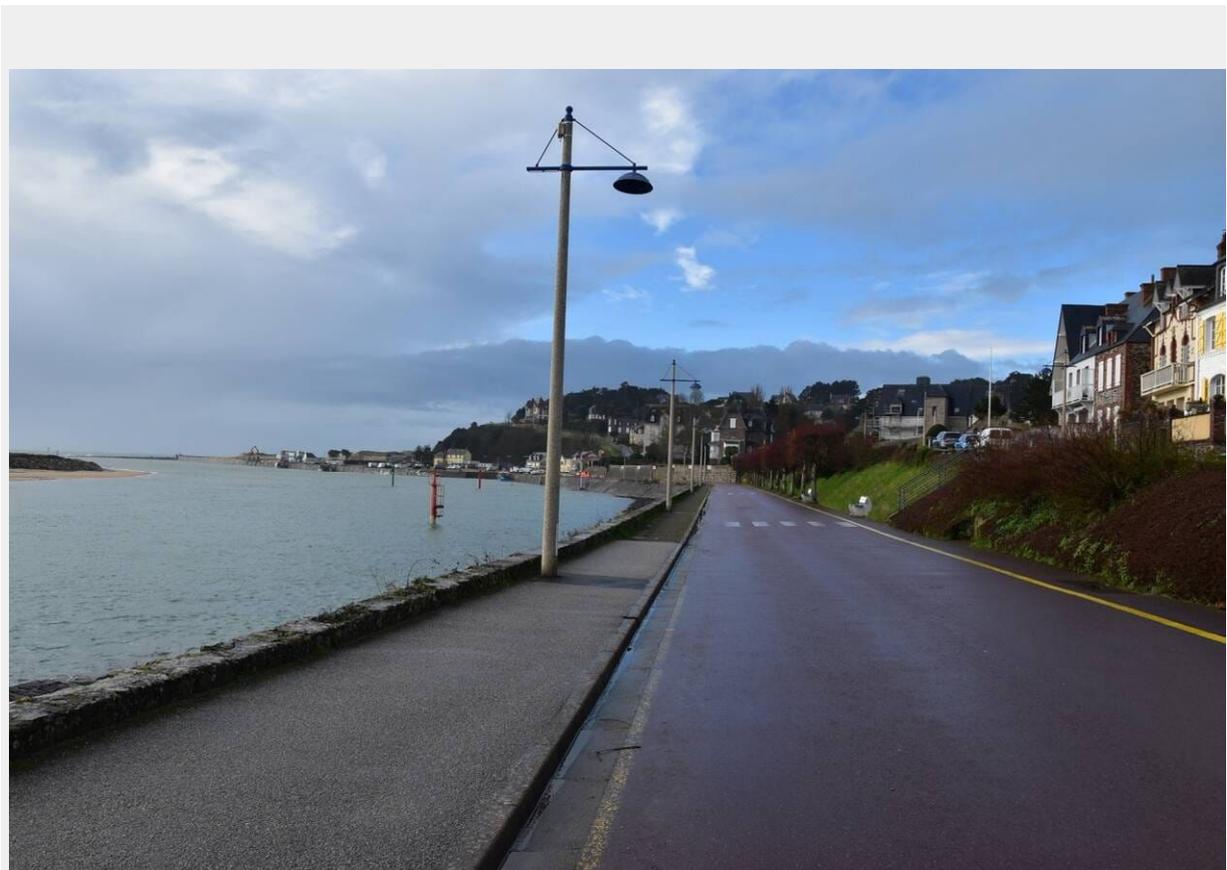


<https://www.ouest-france.fr/normandie/barneville-carteret-50270/barneville-carteret-la-promenade-abbe-lebouteiller-va-se-metamorphoser-7157730>

Barneville-Carteret. La promenade Abbé-Lebouteiller va se métamorphoser

À l'instar du Boulevard maritime à Barneville-plage, l'axe bordant le chenal de Carteret (Manche), disposera bientôt d'une voie douce permettant de profiter pleinement du paysage.



Après la mise en eau du chenal par le Département, la commune a prévu de redistribuer l'espace de la promenade Abbé-Lebouteiller entre le port de pêche et l'hôtel de la Marine pour créer une voie douce et accorder plus de place aux piétons et aux cyclistes. | OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 17/02/2021 à 14h40

La mairie a réalisé en 2017 une étude urbanistique de prospective permettant d'identifier les différents secteurs de la commune de [Barneville-Carteret \(Manche\)](#), près de [Cherbourg](#), à aménager et d'établir un fil conducteur entre les municipalités successives, pour adapter la station aux nouvelles attentes.

La promenade Abbé-Lebouteiller après le Boulevard maritime

Un comité a ensuite priorisé les propositions de l'étude et retenu, notamment, deux sites particulièrement fréquentés en bord de mer : « **Le Boulevard maritime et la promenade Abbé-Lebouteiller.** »

La précédente municipalité a engagé les travaux du Boulevard maritime durant l'hiver dernier, en accordant davantage d'espace aux piétons et cyclistes, au détriment des véhicules motorisés, désormais contraints de circuler en sens unique.

David Legouet et son équipe municipale vont transposer ce principe le long du chenal de Carteret « **mais la circulation à double sens sera maintenue, en raison du trafic portuaire** » et de la configuration du site.

Une redistribution de l'espace entre véhicules et piétons

Le 11 février, la mairie a lancé une procédure de recrutement d'un maître d'œuvre. « **Il devra nous présenter son projet ce premier semestre. Nous souhaitons que les travaux commencent au second semestre** », relate le maire. « **La promenade Abbé-Lebouteiller est très empruntée. Elle longe le port et nécessite une attention toute particulière. Nous avons cinq contraintes dans ce projet : garder les platanes ; maintenir une circulation à double sens ; créer une voie douce pour les piétons et les cyclistes ; maintenir la promenade en contrebas, à marée basse, le long du nouveau plan d'eau ; mettre en place d'un garde-corps esthétique.** »

Il ne sera pas simple de trouver la bonne solution

La création d'une voie piétonne conduira de facto à élargir l'actuel trottoir, donc à réduire la largeur de la chaussée. « **Ce problème de réduction de voie devra être très étudié par le maître d'œuvre** », insiste David Legouet, qui envisage « **une éventuelle option pour tenter de gagner un mètre à l'aplomb du garde-corps en ré-encaissant cette partie** ».

À noter que les cyclistes n'auront pas l'obligation d'emprunter la voie partagée et que la promenade du contrebas ne sera pas bétonnée. « **Elle restera en l'état, avec sans doute un bon nettoyage** », indique le maire. Cette restructuration s'inscrit dans la perspective municipale de favoriser les déplacements doux entre les plages de Barneville et de Carteret, *via* le pont du havre, la rue des Prés-salés, la passerelle du Tôt (village Mère Denis), la rue des Ormes et les allées bordant le bassin de plaisance.